

Le Lien



LE JOURNAL MUNICIPAL DE SAINT-LOUIS-DU-HA! HA!

Téléphone : 418-854-2260

Site Internet : www.saintlouisduhaha.com

Courriel : municipalite@saintlouisduhaha.com

Facebook : Municipalite Saint-Louis du Ha Ha



Conception et montage : Diane Bossé

À METTRE À VOTRE AGENDA !

FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL

Veuillez prendre note que le bureau municipal sera fermé lundi 2 juillet en raison du congé de la fête du Canada.

Merci de votre compréhension !

HORAIRE ESTIVAL / BIBLIOTHÈQUE

Les mercredis du 27 juin au 29 août 2018

En après-midi : FERMÉ

En soirée : OUVERT

(19h00 à 20h30)

ACTIVITÉ POUR LA DUCHESSE DES POMPIERS

SOIRÉE DANSANTE

Samedi le 21 juillet 2018 à Saint-Elzéar-de-Témiscouata aura lieu une soirée dansante avec le chansonnier Sébastien Ouellet à compter de 21h à la salle Rosa D. Lavoie. Venez danser avec nous.

CUEILLETTE DE BOUTEILLES

La duchesse et les pompiers passeront par les maisons amasser vos cannettes et bouteilles vides d'ici la mi-août. Par contre, vous pouvez les déposer en tout temps à l'Épicerie chez Nancy située au 171, rue Raymond, simplement le mentionner au commis sur place.

Merci à tous de m'encourager et bon été à tous ! Nancy Madgin



MUNICIPALITÉ DE SAINT-LOUIS-DU-HA! HA!

95, rue Saint-Charles

Saint-Louis-du-Ha! Ha!, Témiscouata, (Québec) G0L 3S0

Téléphone : 418-854-2260 Télécopieur : 418-854-0717

Le 4 juillet 2018

PROJET ORDRE DU JOUR

- 1- Moment de réflexion
- 2- Conformité du quorum
- 3- Mot de bienvenue
- 4- Adoption de l'ordre du jour
- 5- Période de questions (sur les points inscrits à l'ordre du jour seulement)
- 6- Adoption du procès-verbal
- 7- Suivi des dossiers
- 8- Transfert de fonds (s'il y a lieu)
- 9- Approbation des comptes
- 10- Commentaire sur la dernière réunion de la M.R.C. (s'il y a lieu)
- 11- Correspondance
- 12- Regroupement des offices municipaux des municipalités de Saint-Michel-du-Squatec, de Biencourt, de Témiscouata-sur-le-Lac, de Lac-des-Aigles, de Saint-Marc-du-Lac-Long, de Pohénégamook, de Saint-Juste-du-Lac et de Saint-Louis-du-Ha! Ha!
- 13- Résolution concernant une demande d'autorisation pour un prélèvement d'eau assujéti à l'article 31.75 de la loi sur la qualité de l'environnement (rlrq, chapitre q-2)
- 14- Autorisation à radier des taxes municipales
- 15- Autorisation à radier des taxes municipales
- 16- Autorisation à radier des taxes municipales
- 17- Résolution confirmant le plus bas soumissionnaire conforme pour la construction d'une caserne de pompiers
- 18- Résolution pour préciser l'engagement d'un employé à temps partiel et sur demande aux travaux publics
- 19- Résolution portant sur la délégation d'un représentant afin de siéger sur le conseil d'administration de la corporation des hauts sommets
- 20- Inscription de la directrice générale et secrétaire-trésorière au colloque de zone de l'ADMQ
- 21- Avis de motion pour le règlement numéro 391 concernant l'autorisation à certaines personnes à délivrer des constats d'infractions
- 22- Adoption du projet de règlement numéro 391 concernant l'autorisation à certaines personnes à délivrer des constats d'infractions
- 23- Divers
- 24- Période de questions (2^e partie)
- 25- Levée de l'assemblée

Infos de votre mairesse

Bonjour,

Je commence mon mot en disant MERCI au comité des Loisirs pour l'organisation de la fête nationale samedi dernier. Bravo à la population d'y avoir assistée tout au long de la journée.

J'ai assisté à la cérémonie de remise de bourses aux finissantEs samedi le 23 juin dernier. J'ai remis onze bourses de 50,00\$ à chacun des finissantEs au nom de la municipalité de Saint-Louis-du-Ha! Ha! Bravo à des jeunes adultes d'avenir!!

Félicitations à Madame Louanne Marquis récipiendaire 2018 pour la médaille de la jeunesse du lieutenant-gouverneur du Québec l'honorable J. Michel-Doyon.

Je vous invite à la séance de conseil du 4 juillet prochain à 20H00 et au plaisir de vous voir.

Sonia Larrivée, maire
Élue au suffrage universel

SAVIEZ-VOUS...

VERSEMENT DE TAXES

N'oubliez pas votre quatrième versement de taxes municipales pour le 30 juillet. Merci de votre collaboration !

**** MESSAGE D'INTÉRÊT PUBLIC ***

Dans les derniers jours, plusieurs équipements et éléments de signalisation appartenant à la municipalité furent volés et vandalisés.

Nous vous rappelons les règles de civisme élémentaires qui vous obligent à respecter les biens d'autrui, dont ceux appartenant à la municipalité.

Tout contrevenant ou vandale sera poursuivi en justice.

Merci d'en prendre bonne note.

Mélanie Gagné
Directrice générale

CLUB DES 50 ANS ET +

Il n'y aura pas de soirée de danse et de petit déjeuner 50 + au mois de juillet. Nous souhaitons à tous nos membres de passer un bel été.

TOURISME TÉMISCOUATA EN MODE SÉDUCTION !

La MRC du Témiscouata vous invite à planifier vos escapades estivales et à vous laisser charmer par sa belle région. Prenez le temps de respirer une bouffée de grand air, de bouger en pleine nature, de vous reposer, de vous régaler en plus de faire des découvertes et des rencontres passionnantes... **le bonheur, quoi !**

9^e édition du concours

Tourisme Témiscouata vient de mettre en ligne la 9^e édition de son concours annuel. Les internautes courent la chance de remporter un séjour d'une valeur de 520 \$ au Parc du Mont-Citadelle de Saint-Honoré-de-Témiscouata. Pour participer, il suffit de s'inscrire d'ici le 2 décembre 2018 à partir de la page Facebook de Tourisme Témiscouata ou encore directement sur le site internet : www.tourismetemiscouata.qc.ca/concours.

Organismes et loisirs

RECHERCHE DE BÉNÉVOLES AU COMITÉ DE LITURGIE

Nous avons un grand besoin de bénévoles pour le service à l'Église. Que ce soit pour donner la communion, servir la messe ou comme lecteur. Si vous êtes intéressés que ce soit pour une fois par année ou plus selon votre choix, communiquez avec Bernadette au 418-854-2583 dès que possible. Âge requis : 6 à 100 ans

Merci à l'avance de votre belle collaboration !

CAMP DE JOUR ÉTÉ 2018

Le camp de jour est maintenant débuté et c'est sous le thème « Embarque dans l'aventure » que les enfants réaliseront de belles activités récréatives, sportives et culturelles et ainsi que de belles sorties. Pendant 7 semaines, les 38 jeunes vont découvrir de belles aventures.

L'équipe d'animation : David Dumais, Audrey Fortin et Laurence Pelletier.

ATELIER SUR LE COMPOSTAGE

Mardi 10 juillet de 18h00 à 20h00 à la salle municipale, il y aura un atelier sur le compostage. Vous aimeriez avoir des conseils pratiques et adaptés à vos besoins. Cet atelier portera sur les techniques et les avantages du compostage selon différentes approches simple et accessible comme le vermicompostage, le compostage plus « traditionnel » (ex : machine à terre) et le cône vert.

Cet atelier est en collaboration avec le projet des jardins collectifs : un jardin pour demain. Bienvenue à tous.

RÉSULTAT DU TIRAGE POUR LE QUESTIONNAIRE DU PLAN DE MOBILITÉ ACTIVE ET SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Merci aux quatre-vingt-onze (91) personnes qui ont rempli le questionnaire concernant le plan de mobilité active et sécurité routière. Les gagnants se sont mérité les chèques cadeaux suivants :

- * Madame Catherine Dufour : Pharmacie Sylvie Lavoie :
- * Madame Carmen Léonard : Restaurant du Golf du Témiscouata :
- * Madame Mélissa Lord : La Halte au P'tit Gibier :
- * Madame Karen Lavoie : La Halte au P'tit Gibier
- * Madame Émilie Voisine : Serres de la Savane
- * Madame Michelle Roussel : Station Scientifique ASTER

Félicitations à toutes les gagnantes et merci à tous ceux et celles qui ont participé.



LIGUE DE BALLE LENTE MASCULINE DU KRTB

Voici l'horaire pour le mois de juillet à domicile pour notre équipe de Saint-Louis-du-Ha ! Ha !

Jeudi 5 juillet à 20h00 : Saint-Jean-de-Dieu vs Saint-Louis

Vendredi 13 juillet à 20h00 : Saint-Antonin vs Saint-Louis

Vendredi 20 juillet à 20h00 : Rivière-Bleue vs Saint-Louis

Vendredi 27 juillet à 20h00 : Saint-Pascal vs Saint-Louis

VENEZ EN GRAND NOMBRE ENCOURAGER VOTRE ÉQUIPE !

Voici le classement en date du 24 juin de la Ligue de balle lente du KRTB

	PJ	V	D	%
1. Le Ok Pneu de Saint-Antonin	9	7	2	0.778
2. L'Hôte-Bar de Rivière-du-Loup	9	7	2	0.778
3. Le Pub le St-Alex de St-Alexandre	7	5	2	0.778
4. Bar St-Louis de Saint-Louis-du-Ha! Ha!	6	4	2	0.667
5. L'atelier de Peinture Breton de Pohénégamook	9	6	3	0.667
6. Marché St-Arsène de Saint-Arsène	8	5	3	0.625
7. Les Giants de Saint-Pascal	7	4	3	0.571
8. Ventilation FCL de Saint-Bruno	9	5	4	0.556
9. Sam de Saint-Jean-de-Dieu	9	4	5	0.444
10. Promutuel de l'Isle-Verte	8	1	8	0.111
11. Le SOS Toiture de Saint-Hubert	7	0	7	0.000
12. Les Avengers de Rivière-Bleue	7	0	7	0.000

MENTION DE FÉLICITATIONS / MINI TOURNOI DE POMPIERS

Samedi 9 juin dernier avait lieu à Dégelis le mini tournoi des pompiers organisé par l'Association des Pompiers de l'Est-du-Québec. Cinq jeunes de Saint-Louis-du-Ha! Ha! ont participé à cette journée. Un total de 14 équipes se sont affrontées par le biais d'un jeu axé sur la prévention et le travail des pompiers dans le cadre d'une intervention. Voici les résultats :

1^{re} position : Saint-Eusèbe

2^e position : Saint-Louis-du-Ha! Ha!

3^e position : Saint-Marc-du-Lac-Long

Dégelis s'est mérité le trophée de participation par tirage au sort.

Félicitations à notre jeune équipe !

Marcolivier Dumont, Loïc et Thomas Fitzback,

Dereck Guérette, Félix Thibault.



TOURNOI DE BALLE DONNÉE MIXTE

LES 14 ET 15 JUILLET 2018

La 2^e édition du tournoi de balle donnée mixte au terrain de baseball de Saint-Louis-du-Ha! Ha! aura lieu les 14 et 15 juillet 2018. Il suffit de former une équipe de 11 joueurs mixte et le coût est de 225 \$ par équipe. Date limite pour s'inscrire : Mardi 10 juillet. Pour information et inscription : Suzie Dolbec au 418-854-2465. Cantine sur place, jeux gonflables pour les 3 à 10 ans.

LES FEUX EXTÉRIEURS

Voici, à l'intention des services de sécurité incendie, quelques points à aborder avec les citoyens au sujet des feux extérieurs.

Pour tout type de feux extérieurs

- Connaître la réglementation municipale concernant les feux extérieurs.
- Vérifier auprès du service de sécurité incendie s'il y a un avis temporaire d'interdiction de faire des feux à ciel ouvert.
- Ne jamais utiliser d'accélérateur comme de l'essence pour allumer et pour entretenir un feu, évitant ainsi une explosion.
- Faire surveiller le feu par un adulte. Seule une personne de 18 ans et plus doit être responsable du feu, de son allumage jusqu'à son extinction .
- Ne jamais laisser les enfants sans surveillance ni les laisser jouer près du feu.
- Éviter de faire un feu lorsqu'on est sous l'effet de l'alcool, de médicaments ou de drogues.
- Garder une quantité de bois à proximité pour ne pas avoir à s'éloigner pour refaire une provision de combustible.
- S'assurer que le feu est bien éteint avant de quitter les lieux ou d'aller dormir.

Foyers extérieurs

- Utiliser un foyer muni d'un pare-étincelles pour la cheminée et d'un autre pour l'âtre.
- Installer un foyer à au moins trois mètres (10 pieds) de tout bâtiment.
- S'abstenir de faire un feu lorsqu'il vente. Une étincelle pourrait enflammer les combustibles environnants. Pensez aux voisins : la fumée peut les irriter. Faire preuve de civisme.
- Brûler seulement du bois sec et sain, exempt de peinture et de teinture. Éviter de faire brûler des déchets : ce n'est pas un incinérateur.

Feux de camp

- Consulter l'indice ô mère pour connaître les dangers d'incendie en forêt.
- Choisir un endroit dégagé, situé près de l'eau, à l'abri du vent, loin des bâtiments et des réservoirs de carburant.
- Avoir à portée de main du matériel d'extinction tel qu'un seau d'eau, du sable, une pelle ou un râteau.
- Vérifier la vitesse et la direction des vents avant de faire un feu. Lors de vents de plus de 20 km/h, éviter de faire un feu.
- Avant de faire un feu de camp, nettoyer l'emplacement, sur au moins trois mètres (10 pieds), de tout combustible comme le bois mort, les branches d'arbre ou les feuilles.
- Creuser jusqu'au sable. Éviter de faire un feu sur un sol minéral (terre noire), le feu peut courir sous le sol dans la matière combustible.
- Faire un feu de petite dimension, pas plus d'un mètre de haut, et à au moins trois mètres des arbres.
- Si le feu a plus d'un mètre de haut, en dégager le tour de tout combustible sur une largeur d'au moins cinq fois sa hauteur.
- Éteindre le feu complètement avant de quitter les lieux ou d'aller dormir. Ajouter beaucoup d'eau et brasser les cendres afin de permettre la pénétration de l'eau. Le sable peut aussi être utilisé, mais non la terre noire.
- Vérifier qu'il n'y a pas de braises entre les pierres entourant le feu.

Fiches d'information

Les brûlages domestiques du printemps
Les pièces pyrotechniques d'usage domestique

Conseils de prévention

Un million d'arbres
Bois de printemps, feux ardents
Les feux qui réchauffent les cœurs
Le feu... forêt y voir !

Collaboration Service de sécurité incendie et civile de la Municipalité de Saint-Louis-du-Ha! Ha!

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
1	2	3	4 Séance du conseil municipal à 20h00 à la salle municipale	5 Partie de balle lente à 20h00 Saint-Jean-de-Dieu vs Bar St-Louis	6	7
8	9	10 Atelier sur le compostage de 18h à 20h à la salle municipale	11 Bibliothèque de 19h00 à 20h30	12	13 Partie de balle lente à 20h00 Saint-Antonin vs Bar St-Louis	14 Tournoi de balle donné mixte terrain de baseball
15 Tournoi de balle donné mixte terrain de baseball	16	17	18 Bibliothèque de 19h00 à 20h30	19	20 Partie de balle lente à 20h00 Rivière-Bleue vs Bar St-Louis	21
22	23	24	25 Bibliothèque de 19h00 à 20h30	26	27 Partie de balle lente à 20h00 Saint-Pascal vs Bar St-Louis	28
29	30	31				